



Le Guide des pratiques écoresponsables pour les capitaines/naturalistes

L'Alliance Éco-Baleine veut assurer la pratique responsable et le développement durable des activités d'observation de baleines dans le parc marin du Saguenay-Saint-Laurent. Déjà, l'existence d'une aire marine protégée, du Règlement sur les activités en mer et d'une longue tradition de concertation impliquant les acteurs de l'observation des baleines, de la science et de la conservation sont des atouts de taille.

Reconnaissant que chaque excursion en mer doit refléter les engagements de l'Alliance, un Guide de pratiques écoresponsables pour les capitaines/naturalistes en mer a été créé. Celui-ci est complémentaire aux lois et règlements existants. Il vise à favoriser la qualité des activités d'observation en mer et la protection des baleines.

Le Guide est le fruit du travail d'un groupe composé de capitaines, de naturalistes, de préposés à l'accueil, de propriétaires d'entreprises et d'employés de Parcs Canada, de Parcs Québec et du Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM). Les mesures contenues dans le Guide sont donc le résultat d'un travail multidisciplinaire et reposent sur l'expérience pratique des gens de la mer.

Il comprend deux sections, l'une traitant des échanges avec les passagers et l'autre touchant à la navigation.

Une excursion en mer met les passagers en contact avec un monde généralement peu connu. Le capitaine-naturaliste ou le naturaliste fait ressortir le côté unique de chaque excursion. De plus, il saisit cette occasion en or pour sensibiliser les passagers à l'importance de protéger l'environnement marin. La première section du Guide regroupe donc des mesures qui, au moment du départ, au cours de l'excursion ou à la fin du voyage, permettent de faire vivre une expérience privilégiée aux passagers et de transmettre un message de conservation.

Le capitaine écoresponsable aux commandes d'un bateau d'excursion aux baleines a de multiples responsabilités : la sécurité, le bateau, les horaires, la satisfaction des passagers... Il se soucie également du bien-être des mammifères marins et de leur environnement. Il est en quelque sorte le gardien des baleines et de leur habitat. La deuxième section du Guide regroupe des mesures concrètes qui aideront le capitaine à respecter son engagement de naviguer de façon écoresponsable lors des sorties en mer.

Le Guide est d'application volontaire, mais les propriétaires des entreprises membres de l'Alliance s'engagent à le faire appliquer par leur personnel navigant. Il s'agit d'un outil évolutif, qui servira d'inspiration pour des guides destinés à d'autres utilisateurs du parc marin.

Fiche disponible sur www.eco-baleine.ca